

AMI - Lutte contre la précarité menstruelle dans les collèges

DU 1ER SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE 2025

La lutte contre la précarité menstruelle dans les collèges, un enjeu repéré par le Département comme facteur d'amélioration de la réussite scolaire des collégiennes.

Le Conseil départemental propose l'installation d'un distributeur de protections périodiques dans tous les collèges publics du Val d'Oise afin de favoriser la lutte contre la précarité menstruelle.



Chaque collège pourra être doté d'un distributeur et d'un premier approvisionnement de protections périodiques.

L'établissement sera ensuite chargé d'assurer le réapprovisionnement du distributeur.

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (formulaire à renseigner sur ce site) la direction du collège est invitée à préciser certaines modalités nécessaires au bon fonctionnement du dispositif, comme par exemple la désignation d'un référent et la localisation de l'installation.

Une évaluation du dispositif permettra d'en mesurer la pertinence, l'objectif essentiel étant de permettre aux collégiennes de ne plus être pénalisées par les difficultés à se procurer des protections hygiéniques.

Infos pratiques

- Niveau(x) : Tous niveaux
- Collège éligible : Collèges publics
- Date limite d'inscription : 3 octobre 2025

Contact

marika.siquier@valdoise.fr